



SYNDICAT NATIONAL CFDT-INRA
Porte de Saint-Cyr, RD 10
78210 SAINT-CYR L'ECOLE

Saint-Cyr le 23 mars 2004

POUR AFFICHAGE

LA CFDT INRA CONTINUERA A PARTICIPER AUX REUNIONS DES INSTANCES PARITAIRES

La CFDT INRA souhaite continuer à se positionner librement par rapport aux actions entreprises dans l'actuelle crise de la recherche publique.

Elle a pris acte du choix de démission fait par les DU et Chef d'Equipes et considère que celui-ci doit encore être précisé quant à ses modalités de réalisation. Cette décision lui échappant totalement - c'est en effet le collectif des DU réunis dans Sauvons la Recherche qui choisira sans en appeler aux organisations syndicales, elle se prononce pour le respect des agents et de leurs intérêts dans les actions entreprises.

Nos représentants n'ont pas reçu leur mandat de la Direction de l'INRA, mais à travers l'élection par leurs collègues : ils n'ont donc pas démissionné de fonctions administratives comme ont pu le faire de nombreux DU de l'INRA et continuent à représenter le personnel.

Ainsi la CFDT INRA continuera à participer aux réunions des instances paritaires (CAPL, CAPN) sauf si une inégalité apparaissait dans le traitement fait aux agents (non transmission des propositions de promotions à l'initiative des DU par exemple).

Elle continuera de se mobiliser pour l'emploi de toutes les catégories de personnel qui font vivre l'Institut, de revendiquer la tenue d'Assises ouvertes à toutes les formes de recherche et intégrant l'ensemble des composantes de notre pays.

Elle interrogera les responsables ministériels sur ces points partout où elle pourra être entendue, en exigeant des réponses étayées par des faits (engagements budgétaires par exemple).